Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 nº 5 — Edmonton, semaine du 31 janvier au 6 février 1997 — 16 pages — 60c

Exposition d'antiquités familiales

L'histoire, c'est en vie...



Les élèves de l'école Citadelle de Legal ont fait une exposition d'antiquités la semaine dernière. Sur la photo, de g. à dr.: Dominic Goisnard, Yanick Forcade et Anna Blanchet. Photo: Martin Blanchet

MARTIN BLANCHET

LEGAL — **A Legal, plus précisément à l'école Citadelle et dans la classe de deuxième année, on s'aperçoit que l'histoire de nos ancêtres vit toujours. On y trouve une vieille couverture, une horloge qui ne marche plus, une peinture sur bois datée de 1950. Pour les élèves, ces vieux objets ont une signification très particulière.**

Yanick Forcade sait tout de la vieille horloge. Il la voit tous les jours sur l'étagère près de la télé. «C'est à mon papa maintenant mais avant ça, c'était à mon arrière-grand-père. Nous gardons l'horloge parce que c'est un souvenir de lui.» Bien que la vieille horloge de 1923 ne marche plus, elle reste tout de même très importante pour la famille Forcade. «Seulement maman et papa ont le droit de la toucher. C'est vraiment spécial pour nous», mentionne Yanick.

Julie Bouchard-Dallaire, enseignante et organisatrice de l'exposition d'antiquités familiales, explique comment le projet s'est réalisé. «Il y a une unité du programme de français qui discute la vie de nos grands-parents. Nous discutions aussi l'histoire fami-liale de chaque enfant. Je voulais que la classe comprenne qu'il y a certains objets dans toutes les familles que l'on garde même s'ils n'ont plus d'usage aujour-d'hui.»

Visiblement fière et radieuse, Anna Blanchet décrit une channe à vin, âgée d'au moins 120 ans. «C'est très vieux et elle a été donnée à mon père par un ami. Elle vient de la Suisse, le pays d'origine de papa. Les vignerons la remplissaient de vin avant d'aller au travail pour la journée. Maintenant, c'est un souvenir.» Sa description mentionnait aussi que la channe était faite de bois et ne servait plus pour le vin. Pour Anna, la notion du passé, du temps de ses grands-parents et de ses ancêtres se concrétise lentement. Pour un enfant de huit ans, le temps, c'est tout un mystère.

La mère de Dominic Goisnard, Erika Mattmann, avait beaucoup à dire concernant le masque en bois fait par son grand-père. Elle a apprécié l'exercice; c'était une occasion de discuter avec ses enfants de son pays natal, la Suisse allemande. «Pendant une semaine entière en février, tout le monde, des enfants aux vieillards, s'habille en costume et met les masques. La tradition veut que ce geste chasse l'Esprit d'hiver de la région. Voilà pourquoi les masques sont si grotesques. Pour moi, le masque représente ma culture et est un souvenir personnel provenant de mon grand-père.»

Mme Bouchard-Dallaire, qui a un fils en deuxième année, est d'accord avec plusieurs parents. «Mon fils a commencé à poser des questions concernant notre famille et nos ancêtres. *Pourquoi as-tu reçu cette épinglette de Grand-maman? Vas-tu la donner à ma soeur quand elle sera grande?* Toutes ces questions amènent les enfants à réaliser qu'ils ont une histoire personnelle. C'est spécialement important pour ceux qui habitent loin de leurs grands-parents.»

Les objets, avec description, étaient exposés à l'école Citadelle la semaine dernière. En jugeant de la réaction des élèves et de l'enseignante, le projet en valait la peine. Les enfants ont une meilleure idée de ce qu'est le passé. Mme Bouchard-Dallaire nous résume bien l'activité: «Les enfants sont fascinés par les vieux objets. Dans notre société de consommation, ils sont impressionnés que nous gardions certains objets auxquels nous attachons une grande valeur.»

Cette semaine...

AGA d'Edmonton: nouvelle présidente... *à lire en page 2*

Colloque sur l'avenir de la francophonie... *à lire en page 3*

Les arts visuels à Cowtown... *à lire en page 5*

Le jazz au féminin avec *Justine*... *à lire en page 6*

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Le Franco est déménagé!

Notre nouvelle adresse est maintenant la suivante:

#201, 8527-rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton, AB
T6C 3N1

Veuillez noter que le numéro de téléphone est toujours le 465-6581

Réforme de l'éducation au Nouveau-Brunswick

Le Commissaire aux langues officielles s'interroge

Ottawa (APF) — **La réforme de l'éducation qui est proposée par le gouvernement du Nou-veau-Brunswick ne respecte pas entièrement le droit des parents acadiens à gérer et à contrôler leurs écoles de lan-gue française.**

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, estime que la proposition de réforme du gouvernement McKenna ne respecte pas entièrement le texte et l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, qui reconnaît le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Cet article a été au coeur du combat des minorités francophones de partout au pays pour le contrôle de leurs écoles. Un combat qui a connu son dénouement en 1990, alors que la Cour suprême du Canada a reconnu et défini les droits scolaires des parents de la minorité linguistique.

Selon la jurisprudence en cours, l'article 23 accorde aux parents de la minorité linguistique une représentation au sein des conseils scolaires ou de toute autre structure chargée d'administrer l'instruction dans la langue de la minorité. Il accorde aussi un pouvoir exclusif de prendre des décisions sur les dépenses pour l'instruction, la nomination du personnel de direction, l'établissement de programmes scolaires et le recrutement du personnel enseignant. Les parents ont aussi le pouvoir, toujours selon l'article 23, de conclure des accords pour l'enseignement et les services dispensés aux élèves de la minorité.

Selon Victor Goldbloom, le projet de réforme de l'éducation au Nouveau-Brunswick accorde trop de pouvoirs au ministre de l'Éducation, au détriment des droits reconnus aux parents: «Il est difficile de concevoir comment le contrôle absolu des établissements d'enseignement, par le ministre, assurera le plein respect des attentes et des droits des parents» écrit le Commissaire dans un mémoire présenté devant un comité qui étudie le projet de modification de la loi scolaire de la province.

Le Commissaire constate que les parents n'auront «qu'un rôle de participation ou de consultation» pour tout ce qui concerne la gestion et le contrôle de l'instruction en français. Le projet n'accorde aussi aux parents qu'un pouvoir de veto limité sur l'embauche de certains membres du personnel. Pour ce qui est des comités consultatifs de parents que le gouvernement se propose de créer, ils n'auraient que de vagues pouvoirs, estime le Commissaire.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a aboli, le 1er mars dernier, tous les conseils scolaires, francophones et anglophones, pour les remplacer par deux commissions scolaires provinciales et des structures régionales et locales. Le gouvernement n'a cependant pas encore présenté de projet de loi sur l'éducation et en est toujours à l'étape de la consultation.

AGA de la régionale d'Edmonton

Claire Dallaire nommée à la présidence



Mme Claire Dallaire, nouvelle présidente de l'ACFA régionale d'Edmonton, en compagnie de M. Jean Patenaude, président sortant. Photo: Patricia Hélie

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — **Au cours de l'assemblé générale annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton qui se tenait la semaine dernière, Mme Claire Dallaire a été nommée à la présidence de l'association. En poste pour un an, la nouvelle présidente a du pain sur la planche.**

Entre les dossiers de la Cité francophone, du Centre d'expérience préscolaire et celui des gens d'affaires, Mme Dallaire devra aussi trouver du nouveau financement pour les activités de la régionale. C'est que la régionale ne prévoit pas obtenir tout l'argent qu'elle obtenait dans le passé dû aux baisses de subventions. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la compagnie Danka a fait une courte présentation aux membres lors de l'assemblée annuelle. Danka est une entreprise bien établie dans le domaine de l'équipement de bureau (Ils ont dernièrement fait l'acquisition de la compagnie Kodak) qui a versé 10 000$ de commandite à l'association régionale.

Le président sortant, M. Jean Patenaude, a fait le bilan des réalisations de la dernière année. Le tout se résume en un mot: partenariat. Que se soit le partenariat avec l'ACFA provinciale dans le dossier des compressions à la Société Radio-Canada, celui avec la paroisse St-Thomas d'Aquin lors du Festival du Patrimoine, celui avec le Parc national Elk Island et la Francophonie Jeunesse de l'Alberta lors de l'épluchette de blé d'Inde ou encore celui avec la Fédération des parents francophones pour le Festival of Trees, les partenariats ont été à l'honneur au cours de la dernière année.

L'autre grand dossier de la dernière année fut, bien sûr, celui de la Cité francophone, projet dont l'ACFA régionale d'Edmonton est le principal actionnaire. M. Jean-Louis Dentinger, président du conseil d'administration de la Cité, a d'ailleurs fait une présentation au cours de laquelle il a fait remarquer que 75% des espaces à louer de La Cité devraient être loués pour atteindre le seuil de rentabilité. Pour l'instant, seulement 50% des espaces sont occupés.

MM. Pierre Noël, directeur des communications aux services français de Radio-Canada et Guy Marcotte, producteur délégué à CHFA, ont également fait une présentation afin d'informer l'assistance des changements à prévoir à CBXFT et CHFA au cours des prochains mois.

Côté finances, notons que la régionale a accusé un déficit d'un peu plus de 18 000$ en 1996 en raison des coupures subies au niveau des subventions.

Le nouveau conseil d'administration est composé, outre Mme Claire Dallaire, de M. Ernest Chiasson, vice-président, Mme Claire Murphy, secrétaire, M. Ronald Brochu, trésorier, Mme Murielle Renaud, MM. Martin Dupuis et Yves Paradis.

Au Canada français

On pourrait voir cinq nouvelles chaînes de télévision

Ottawa (APF) — **Cinq chaînes de télévision françaises spécialisées pourraient être disponibles dans un avenir rapproché au Canada, dans les Antilles et dans les Amériques.**

La compagnie Cancom de Montréal, qui est le principal fournisseur de signaux de télévision par satellite au Canada, a signé un accord de principe en ce sens avec la compagnie française Havas Overseas.

Havas Overseas est une filiale à 100 pour cent d'Havas S.A, cinquième groupe mondial de communication. Cette société en pleine expansion emploie 300 personnes autour du monde. Cancom de son côté distribue ses signaux à 2 500 petites entreprises de câblodistribution qui desservent 4 millions de foyers. La plupart de ces entreprises sont situées dans des régions éloignées.

Gaston Dufour qui est le directeur pour le Québec et l'international à la compagnie Cancom, dit que la compagnie veut offrir des chaînes de télévision qui seront complémentaires à ce qui est actuellement disponible sur le marché. On vise des créneaux mal desservi, comme par exemple les personnes âgées. Le sport est exclu, puisqu'on estime chez Cancom que les Canadiens et les Américains sont déjà bien servis à ce niveau.

Cancom étudie présentement les besoins du marché et ce n'est qu'au printemps qu'on devrait connaître le nom et le nombre de chaînes spécialisées que la compagnie offrira aux petits câblodistributeurs.

La francophonie de l'avenir sera multiculturelle, ou ne sera pas

-Paul Dubé

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON — **C'est par cette déclaration que Paul Dubé, professeur de littérature à l'Université de l'Alberta, a terminé sa présentation dans le cadre du colloque sur l'avenir de la francophonie canadienne qui se déroulait à la Faculté Saint-Jean les 24 et 25 janvier derniers.**

Organisé conjointement par la Faculté Saint-Jean, le Centre d'études constitutionnelles de l'Université de l'Alberta et l'ACFA provinciale, ce colloque réunissait plusieurs chercheurs et intervants de la francophonie canadienne.

La table ronde du vendredi soir posait la question: *Qu'est-ce qu'un droit linguistique*? France Levasseur-Ouimet, professeure en Éducation et ancienne présidente de l'ACFA provinciale, effectuait une réflexion sur la présence du mythe du héros dans l'histoire franco-albertaine, en utilisant une grille d'analyse symbolique dans sa présentation.

Linda Cardinal, du département de sciences politiques de l'Université d'Ottawa, proposait quant à elle une analyse contextuelle de la question linguistique en démontrant que le passage d'une revendication nationale, de la part du Canada français, à une revendication linguistique avait faussé les enjeux et déplacé la problématique politique des Canadiens-français depuis les années '60.

La troisième personne invitée, François Pageau, directeur du *Franco*, a fait un bref survol historique des droits linguistiques au Canada avant de se concentrer sur certains aspects de la Loi sur les langues officielles de 1988 et de leur impact sur la presse francophone hors Québec.

Le samedi matin, la seconde table ronde posait une autre question: *La francophonie: Multiculturelle*? Pour tenter d'y répondre, Claude Couture, historien et professeur de sociologie à l'Université de l'Alberta, a présenté succintement le racisme inhérent aux lois canadiennes sur l'immigration et la catégorisation des pays d'origine des immigrants. Il a ensuite proposé une amorce de solution à la question de la survie de la francophonie canadienne en démontrant qu'elle est intimement liée à l'ouverture de la communauté sur l'Autre, et que cette ouverture passait nécessairement par l'école.

Comme une suite logique de la présentation de M. Couture, celle de Paul Dubé, professeur de littérature à l'Université de l'Alberta et acteur important de la Cause Bugnet - à l'origine de l'obtention de la gestion scolaire - s'est concentrée sur les problèmes que rencontrent la Société de parents pour une école publique à Edmonton. Ces derniers vien-nent de recevoir du Conseil scolaire du Centre-Nord une liste de conditions qu'ils doivent remplir d'ici le 21 avril s'ils veulent voir se concrétiser leur projet. En rappelant les similitudes entre la lutte des francophones contre les anglophones dans le dossier scolaire et celle de ces parents contre le Conseil, M. Dubé a présenté une analyse vitriolique de la situation:

«Le leadership actuel a cédé la parole et le geste à sa communauté qui a choisi dans l'ignorance de ses options, à l'intérieur de ses frontières culturelles étroitement définies et sécuritaires. On élabore des politiques pour recruter, pour faire augmenter les nombres, en oubliant que par son choix même d'orientation, l'école annonce un apartheid culturel.» En se référant à une citation de Shalman Rushdie, M. Dubé a mis en garde la communauté francophone d'Edmonton contre le danger de l'exil intérieur, le fait *d'oublier qu'il y a un monde au-delà de la communauté à laquelle on appartient* ...

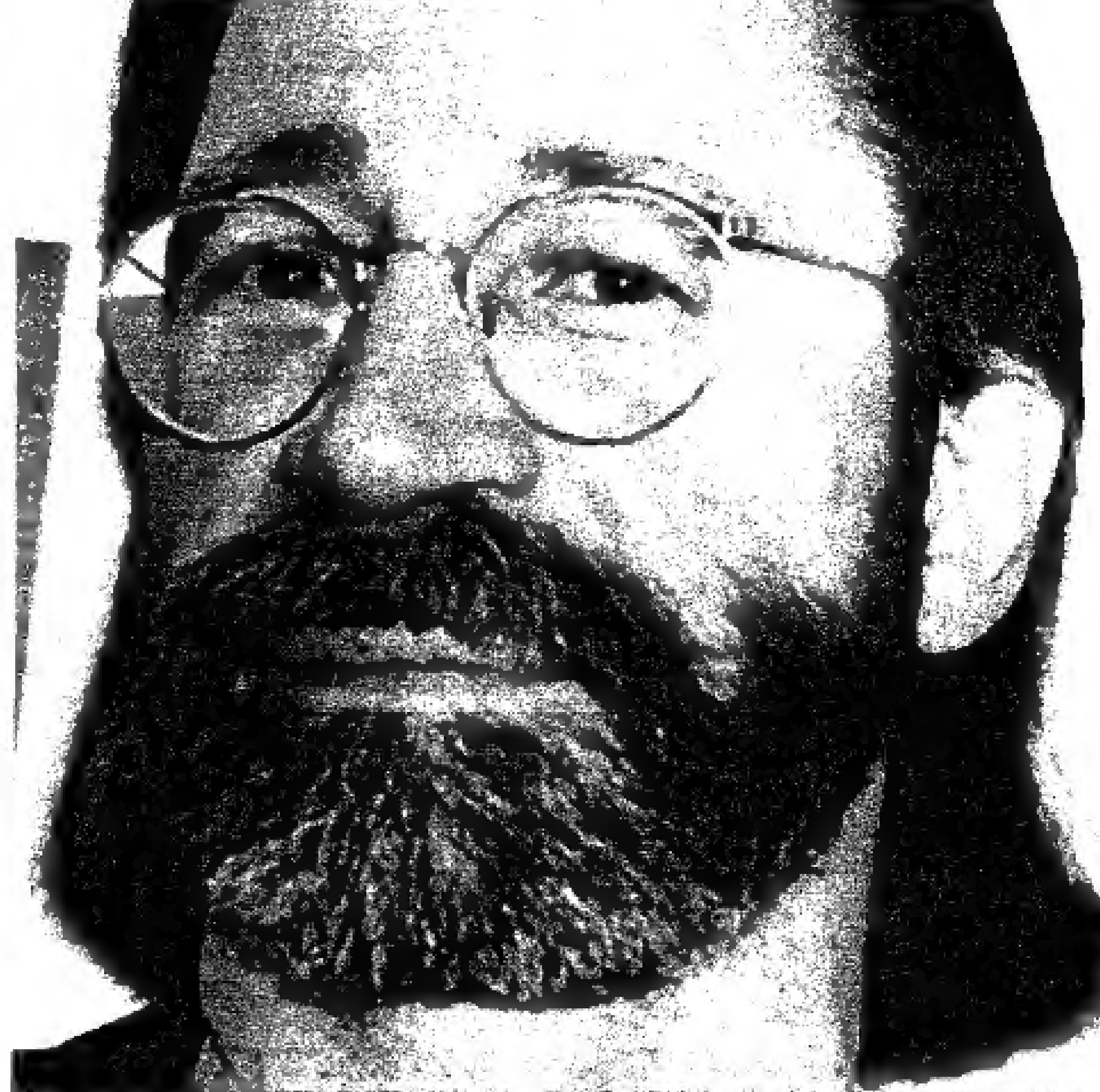


photo: François Pageau

Paul Dubé, professeur de littérature à l'Université de l'Alberta et invité du colloque.

La troisième et dernière présentation a été faite par Jean Lafontant, sociologue au Collège universitaire de Saint-Boniface. Ce dernier s'est interrogé sur la nécessité de toujours lier les concepts de langue, culture et territoire.

Après une brève pause café, trois invités se sont penchés sur les *Communautés de langues officielles et la décentralisation gouvernementale*. Paul Denis, représentant l'ACFA, a fait part de son inquiétude dans le dossier du transfert de pouvoir aux provinces en matière linguistique en illustrant son propos de plusieurs exemples très concrets dans le passé, et impliquant la communauté francophone et le gouvernement albertain.

Daniel Schwanen, du *C.D. Howe Institute*, a apporté un point de vue plutôt surprenant en se faisant le champion de l'inclusion d'une nouvelle clause dans la Constitution canadienne touchant la division des pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

Finalement, C. Michael MacMillan, du département de *Political and Canadian Studies* de l'Université Saint-Vincent, a fait une présentation classique sur la culture politique des Canadiens dans le dossier linguistique, en utilisant quelques sondages révélateurs de l'attitude paradoxale des individus et partis politiques en ce qui a trait au bilinguisme au Canada.

Les participants du colloque, malgré le froid sibérien, furent nombreux. Les échanges entre participants et invités ont parfois permis une réflexion plus intense sur les enjeux de la francophonie canadienne; il est regrettable que le temps alloué aux présentations et à la discussion ait été si court; encore faut-il souligner que les discussions portant sur l'unité canadienne, la survie de la francophonie et la définition de cette dernière pourraient faire l'objet de plusieurs mois de discussions... L'ensemble des participants semblaient satisfaits du colloque et la variété des sujets traités ont sans nul doute permis à plusieurs d'élargir leur connaissances et de stimuler l'émergence de nouvelles questions sur l'état de la fédération au Canada.

Paul Denis, ancien président de l'ACFA et Michael MacMillan, du Mount St-Vincent University

photo: François Pageau



ÉDITORIAL

Une analyse tordue, une conclusion intéressante

Conrad Black, le plus grand magnat de la presse au Canada, est un personnage haut en couleurs. Autoritaire, catégorique, politiquement très à droite, il a des opinions et ne manque jamais une occasion de les claironner haut et fort.
Ce qu'il a fait lundi dernier devant quelque 2 000 membres du Board of Trade du Toronto métropolitain, dans le cadre de leur souper annuel.

Dans une déclaration incendiaire, M. Black a affirmé que les Québecois qui veulent la séparation devraient être remplacés par des immigrants qui désirent ce qui est bon pour le Canada. En soi, une opinion déjà grotesque. Mais Conrad Black ne s'arrête pas là: il maintient «qu'aucune minorité dans l'histoire du monde (...) n'a été aussi généreusement "accommodée" que les Canadiens-français au cours des 30 dernières années». Sans peur du ridicule, il poursuit en affirmant que s'il y a une minorité qui a des revendications fondées, c'est plutôt la minorité anglophone du Québec.

Jusqu'ici, on nage dans le délire le plus pur. Il faut manquer nettement de recul et d'objectivité, sans parler de connaissances minimales en histoire canadienne pour proférer de tels propos. La menace d'une éventuelle désintégration du pays peut mener à une certaine angoisse existentielle et polariser l'opinion publique, générant ainsi une réaction défensive de la part de certains Canadiens. Mais inciter les Canadiens à se débarrasser d'un important groupe de citoyens pour les remplacer par des immigrants relève de la provocation et constitue en soi une attaque inacceptable au respect le plus élémentaire de la dignité humaine. Les citoyens ne sont pas des troupeaux que l'on remplace parce qu'ils ne suivent pas les orientations qui nous plaisent.

Là ou la situation prend un tournant pour le moins surprenant, c'est la suggestion finale de monsieur Black: deux plébiscites, un au Canada et un autre au Québec. Dans le premier, on demanderait aux Canadiens s'ils acceptent d'appuyer un statut d'égalité, permanent et sécuritaire aux Canadiens-français partout au pays pour conserver le Québec au sein de la Confédération. Le second plébiscite présenterait l'offre des Canadiens aux Québécois et leur donnerait le choix entre cette offre et la coûteuse aventure indépendantiste.

L'idée est loin d'être mauvaise. Puisque les Canadiens se plaignent d'être pris en otage par le Québec grâce à la menace indépendantiste, pourquoi ne pas prendre les devants? Bien que risquée, l'initiative prendrait le gouvernement québécois par surprise et lui couperait l'herbe sous le pied. Surtout que, la fin de semaine dernière, le conseil national du Parti québécois a remis la souveraineté en tête de ses priorités; il faut donc s'attendre à une promotion active de cette option dans les mois qui viennent.

En prenant le taureau par les cornes, sans finasseries stratégiques, et en demandant clairement aux Canadiens quelles sont les concessions qu'ils sont prêts à faire pour faire avancer l'idée de Confédération, la situation serait claire, d'une façon ou d'une autre.

Étonnant de voir une initiative aussi intéressante émaner d'un personnage dont les réflexions sont souvent si peu crédibles. Quand le vacuum politique est aussi désolant que celui qui sévit au Canada en ce moment, on trouve ses idées où on peut...

François V. Pageau

LA PÊCHE AUX CONTRATS D'ÉQUIPE CANADA



COURRIER DES LECTEURS

Lettre adressée à M. André Gaulin en réponse à la lettre qu'il a fait paraître dans le courrier du lecteur du Franco, la semaine du 10 janvier 1997.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre publiée dans *Le Franco* du 10 janvier dernier.

Notre association fonctionne de façon démocratique. Ce sont les membres réunis lors de l'assemblée générale annuelle qui élisent l'exécutif provincial. Ce sont eux qui prennent les décisions, guidés par les orientations des membres formulées en ateliers ou lors de l'assemblée générale annuelle. Le directeur général exécute les décisions de l'exécutif provincial et administre l'association selon nos directives. Il est donc faux d'affirmer que toutes les décisions sont prises par le directeur général, mais j'aimerais profiter de l'occasion pour réitérer notre confiance en M. Arès.

Vous mentionnez plusieurs éléments dans votre lettre et j'essaierai de répondre à vos interrogations.

Il est devenu nécessaire pour l'ACFA de vendre CHFA en 1973 en raison des investissements qui s'avéraient nécessaires à cette époque pour maintenir les opérations de notre station de radio. L'ACFA n'avait pas l'argent nécessaire pour continuer à opérer CHFA. La vente de CHFA a permis à l'ACFA de faire une bonne affaire puisque la Fondation de l'ACFA gère maintenant près de 7.8$ millions.

Quant aux sommes dépensées pour le référendum québécois, elles résultaient d'une décision prise lors d'un atelier à Rond-Point en octobre 1994 et réaffirmée à l'assemblée annuelle de 1995. Les membres avaient alors demandé à l'ACFA de sensibiliser les Québécois et les Albertains à l'impact de leur décision sur notre avenir. De plus l'ACFA n'a pas dépensé 80 000$ mais bien 53 000$ dont 33 000$ provenaient de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

suite à la page 10...



Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par Gazette Press Ltd., à St-Albert.

OPSCOM

Directeur: François V. Pageau
Adjointe administrative: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone





Correspondants régionaux

Calgary
Alain Bertrand

Medicine Hat
Mireille Whittemoot

Centralta
Martin Blanchet, Julie B. Dallaire et Lucienne Brisson

Plamondon
Michel Raymond

Fort McMurray
Joël Lavoie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion et Patrice Savoie

Lethbridge
Mireille Dubé

Saint-Paul
Martin Brault

Du pétrole à l'art visuel, il n'y a qu'un pas...

FRANÇOIS PAGEAU

CALGARY — Depuis quelques années, la vie culturelle de Calgary vit une effervescence importante. Yves Trépanier a décidé de participer à cette renaissance de *CowTown* de façon concrète et...spectaculaire.



Yves Trépanier

Originaire de Québec, Yves Trépanier habite à Calgary depuis 18 ans. D'abord collectionneur, il fait bientôt la transition vers le commerce de l'art et ouvre avec un partenaire la galerie *Trépanier Bauer*. Membre actif de la communauté des arts visuels de Calgary, il participe à la mise sur pied d'un grand projet, celui d'IMCA. L'*Institute for Modern and Contemporary Arts* ne sera pas un musée, mais plutôt un centre qui se consacrera à l'art visuel.

Y-a-t-il un marché pour ce type d'institution? Selon Yves Trépanier, oui. «On pense que le marché et le public sont réceptifs à cette idée. Du point de vue commercial, j'ai une galerie et les clients sont de plus en plus nombreux, et notre entreprise ne cesse de croître.»

On peut mesurer la vitalité du domaine des arts visuels à Calgary par le fait que, pendant la dernière récession, aucune galerie d'art n'a fermé dans cette ville; on a même vu deux nouvelles galeries ouvrir. Ça n'a pas été le cas dans les autres grands centres du Canada comme Toronto, Montréal et même Vancouver, où des galeries ont fermé.

«Je dirais que la communauté de Calgary est une des plus active et intéressante du point de vue des idées que les artistes expriment, explique Yves Trépanier. Beaucoup d'articles sur les arts visuels dans le Globe and Mail au cours des dernières années ont traité de la communauté artistique de Calgary. De plus, l'*Alberta College of Art and Design* de Calgary est peut-être la meilleure école au Canada au point de vue des arts visuels, avec l'Université de Lethbridge, où Jeffrey Spalding, directeur de la galerie d'Art, a monté une collection extraordinaire pendant les dernières dix années, une collection qui vaut cinq ou 7 millions de dollars, et qui comprend 2 ou 3 mille pièces.»

Les promoteurs d'IMCA veulent se servir de cette collection et de celles du musée Glenbow, du Musée des Beaux-Arts de Montréal, et du Vancouver Art Gallery pour rendre accessible l'Art visuel. L'Institut ne sera pas un musée dans le sens conventionnel du terme; en effet, pas question de monter une collection et de faire des achats. Il s'agirait plutôt de créer un réseau permettant d'importer des expositions: «Le mandat de l'Institution est d'essayer d'amener les grosses expositions internationales qui font des tournées mondiales. On veut aussi faire voyager des expositions nationales. IMCA offrira des programmes internationaux, et des services variés: studios pour les artistes qui visitent la ville, cinémathèque, archives de films.»

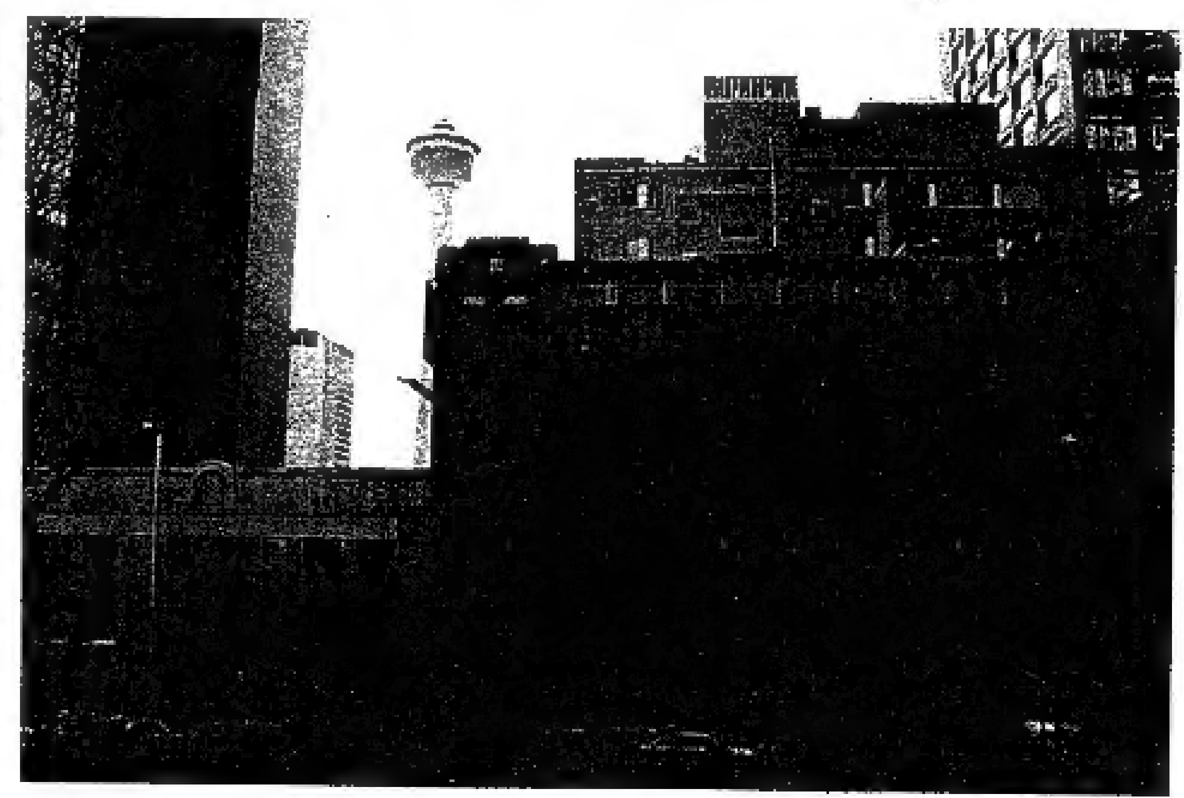


photo: François Pageau

Les deux immeubles du futur IMCA de Calgary

Un projet de cette envergure demande, bien sûr, un financement important. Yves Trépanier explique quelles avenues sont utilisées pour assurer la viabilité du projet: «Notre conseil d'administration est formé de citoyens bien placés dans le monde des affaires de Calgary et de la province. Chaque membre a fait un don d'une valeur de 350,000 dollars. Il y a aussi TELUS qui nous a offert l'immeuble, d'une valeur d'un million de dollars. Construits en 1929 et 1939, ces immeubles ont été bien entretenus, ce qui facilitera la rénovation. Cette dernière débutera lorsque nous aurons amassé au moins trois millions de dollars. Au rythme où vont les choses, on pourra commencer les travaux à l'automne ou l'hiver prochain.

Ce printemps, les organisateurs entameront une campagne de levée de fonds plus visible, qui s'adresse au grand public. IMCA espère avoir une fondation d'au moins 15 ou 20 millions qui lui permettra de poursuivre son oeuvre pendant au moins trente ans. Ce serait une façon de ne pas avoir à dépendre des fonds publics, qui diminuent de toute façon. Jusqu'ici, on a pas eu à demander de subventions. La construction d'IMCA participera à la revitalisation du centre-ville et fera de Calgary un des foyers principaux de l'art visuel non seulement au Canada, mais aussi en Amérique du Nord.

Groupe de jazz québécois

Dix ans d'existence pour le quatuor féminin

PATRICIA HÉLIE

EDMONTON — Le groupe québécois *Justine* était de passage à Edmonton le 25 janvier dernier au *Edmonton Jazz Society*. Ce qu'il y a de particulier avec *Justine*, c'est que le quatuor est composé uniquement de femmes.

La formation existe depuis 1987 et découle d'un premier groupe du nom de *Wonder Brass*, un groupe de neuf musiciennes. «Quand on a créé *Wonder Brass*, en 1980, c'était dans le contexte politique et social de l'avènement du féminisme, explique Diane Labrosse, claviériste du groupe. Par la suite, le groupe s'est beaucoup transformé et on est devenu une formation beaucoup plus réduite. On a quand même voulu que Justine découle de *Wonder Brass* et que ça garde la même fonction de base, qui était d'être une formation uniquement féminine.»

Ce qui ne veut pas dire que les quatres consoeurs sont contre tout ce qui est masculin. «Les projets qu'on voudrait faire avec des hommes, on les fait dans d'autres projets. On a toutes d'autres formations avec qui on travaille mais *Justine*, c'était clair pour nous que c'était un projet de filles. Par contre Johanne a fait un autre groupe qui s'appelle Castor et compagnie où nous sommes deux gars et deux filles. Ce n'est donc pas parce qu'on exclut ça, c'est juste que le propre de *Justine*, c'est d'être un groupe féminin.»

Justine ne fait pas de jazz conventionnel, pur et dur. C'est plutôt du jazz d'avant garde, du nouveau jazz. Au Québec, elles sont classées dans les musiques actuelles. «Nous avons toujours un côté exploration, un côté bien personnel dans notre musique», explique Diane.

«Assez curieusement, on a des influences qui nous viennent du jazz où du free jazz. On a aussi des influences qui nous viennent des improvisateurs dans les courants de musique nouvelle et des influences de musique traditionnelle, de musique ethnique aussi. On a également des influences dans la musique contemporaine. Notre musique est inspirée de tous ces styles et ça finit par donner une musique qu'on appelle *hybride* parce qu'elle a des composantes assez larges et très variées.»

Justine compte maintenant à son actif deux album, *Justine... suite* et *Langage fantastique*, et travaille présentement du nouveau matériel afin d'entrer en studio vers l'automne. Le groupe travaille seulement avec du matériel original composé par Danielle Roger (batterie), Joane Hétu (saxophone) et Diane Labrosse (clavier).

Présentement, le quatuor termine une tournée canadienne de cinq concerts en Ontario (London et Toronto), en Colombie-Britannique (Vancouver), en Alberta (Edmonton) et bientôt en Nouvelle-Écosse, plus précisément à Halifax où Justine participera au *Up Stream Festival*, un festival de nouvelles tendances et de musiques nouvelles.

Le groupe envisage également de se rendre en Europe en avril prochain. «On va probablement aller en Allemagne, en Suisse et en Hollande. Il y a plusieurs festivals de jazz, mais il y a aussi plusieurs circuits de musique nouvelle, de jazz d'avant garde et de musique actuelle», conclut Diane.

Développement économique

Mise sur pied d'une association de gens d'affaires

JOËL LAVOIE

FORT MCMURRAY — Le 22 janvier dernier avait lieu au local de l'ACFA de Fort McMurray une rencontre des gens d'affaires francophones de la Ville. Cette rencontre s'est soldée par la création d'une association des gens d'affaires.

Le souper conférence du 22 janvier dernier, qui constituait une deuxième rencontre depuis la fin de la période estivale, a permis aux gens d'affaires de la ville de mieux prendre connaissance du dossier du développement économique.

La présence du conférencier Pierre Brault, président du comité de développement économique provincial, a permis de bien situer les réalités et les possibilités des commerçants.

Déjà certains liens ont été établis entre les commerçants et les francophones de la ville. Des pages de publicité de commerçants francophones ont été envoyés avec les envois postaux de l'ACFA régionale. De plus, une liste préliminaire de commerçants francophones a été imprimée dans le calendrier promotionnel de l'ACFA en plus d'être glissée dans la pochette remise aux nouveaux arrivants.

Un sous comité temporaire formé de Mmes Margie Marchand de la Banque Scotia, Sylvianne Poitras de Chow's Varieties, Marielle Bergeron de Mariell's Beauty Salon, Donna Beaudoin d'Uniglobe et de M. Gilbert Parent du duo Les Bucherons a été mis sur pied.

Toute personne intéressée à obtenir davantage d'information est invitée à contacter avec la toute nouvelle association des gens d'affaires de Fort McMurray au (403) 790-2366.

14-15-16 février 1997

VIENS FÊTER AVEC NOUS LE 15e CARNAVAL DE ST-ISIDORE



NOS DUCS ET DUCHESSES

Lequel ou laquelle des ducs et duchesses sera Roi ou Reine au Carnaval 97? Nous ne le saurons qu'au moment du couronnement, le vendredi 14 février vers 20h30.

Le Comité du Carnaval 97 tient à remercier tous les jeunes qui se sont portés volontaires pour représenter leur communauté.



ST-ISIDORE:
James Bazan-Lindsay, 15 ans. Il est en 10ième année à l'École Héritage. Il adore le sport, surtout le hockey.



FALHER:
Anne Lévesque, 15 ans. Elle est en 10ième année à l'École Héritage. Ses passe-temps préférés sont le tricot et le hockey.



JEAN CÔTE:
Jacques Saint-Laurent, 15 ans. Il fréquente l'École Héritage et est en 10ième année. Son passe-temps l'hiver est de jouer au hockey et l'été de jouer au golf.



ST-ISIDORE:
Christina Lavoie, 15 ans. Elle fréquente l'École Héritage et est en 10ième année. Elle aime le hockey, la ringuette, la balle et le ballon volant.



ST-ISIDORE:
Frédéric Bergeron, 15 ans. Il est en 10ième année À l'École Héritage. Il aime s'amuser avec les automobiles et les ordinateurs.



[illegible]CE RIVER:
[illegible] Lavoie, 15 ans. Elle est en 10ième année à l'École Héritage. Ses activités préférées sont le hockey, la ringuette, la balle et la lecture.

PASSES POUR LE CARNAVAL

	FIN DE SEMAINE	PAR JOUR
Famille 3 et plus	25$	—
Adultes	10$	8$
2 à 12 ans	5$	4$

SAMEDI DÉJEUNER AUX CRÊPES

Adultes:	5$
12 ans et moins	2$

SOUPER À LA CANADIENNE

Aîné(e)s et étudiants:	5$
Adultes:	7$
11 ans et moins	3$

PRIX POUR LES KIOSQUES
LES PRIX NE SONT PAS INCLUS DANS LA PASSE
BILLETS POUR LA DANSE SAMEDI: **15$ à l'avance et 18$ samedi**



ACTIVITÉS DU CARNAVAL

VENDREDI 14 FÉVRIER 1997

6h00-17h00	Toutes les émissions de CHFA en direct du Carnaval. Le déjeuner est offert par Radio-Canada. La journée est libre pour toutes les personnes intéressées à se joindre à nous.
12h	Repas du midi servi par le comité de la bibliothèque
13h00-14h00	Tire sur la neige par le maître sucrier Maurice Allard
18h	Ouverture des kiosques de nourriture
19h30	Accueil - Ouverture officielle du Carnaval 1997 - Arrivée des ducs et duchesses
19h30-23h00	Tournées en traîneaux
19h30-20h30 et 22h30-23h30	Tire sur la neige
20h30	Couronnement du Roi et de la Reine 1997
21h	Ouverture du "Beer Garden" Concours Déclarations d'amour
21h	Spectacle de «Eustache Lagrange»
23h	Karaoke au Beer Garden
24h	Couvre-feu

SAMEDI 15 FÉVRIER

8h-10h	Émission de Radio-Canada: *Enfin le Week-end*
8h-11h	Déjeuner
10h	promenades en traîneau
10h-11h et 4h-6h	Émission CKRP
10h	Ouverture de la Boîte à chansons
12h-16h	Concours divers: Boogie Bronco, courses, jeux
12h30-13h30 et 15h-16h	Tire sur la neige
13h	Karaoke
14h	Spectacle pour enfant avec Eustache Lagrange
15h	Spectacle au Beer Garden avec Eustache Lagrange Jugement des sculptures
16h	Concours Tir à la rondelle
16h-19h	Souper à la canadienne. Boîte à chansons
21h	Présentation du Roi et de la Reine au grand bal de la Nuit blanche Musique par l'orchestre du Bar-Bar et Roger's Music Toons

DIMANCHE 16 FÉVRIER

11h30	Messe du Carnaval avec Mgr Henri Goudreault
12h30	Brunch
1h30	Crie

VENEZ FÊTER AVEC NOUS LE 15ième CARNAVAL

Sur le bout de la langue

Jungleries en cri majeur

Annie Bourret (APF)

Le français associe de nombreuses émotions à des cris d'animaux: la surprise se coasse, le rire se glousse, la douleur fait glapir, hululer voire beugler. Les bramements évoquent la colère, tout comme les rugissements, les grondements, les grognements. On couine de peur, on grogne son désaccord, on se roucoule des mots tendres. Une gorge serrée fait croasser ou coasser. Même les éléments empruntent au règne animal : ne dit-on pas que le vent mugit?

Aux hommes les rugissements de douleur ou de colère, aux femmes les gémissements et les feulements. Remarquez, c'est toujours de chats qu'il s'agit, mais de timbre de voix différents : rugir exige une voix grave alors que feuler fait appel à l'aigu. Heureusement, tout le monde peut aboyer des ordres!

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire l'aspect éducatif de cette chronique. Saviez-vous que plusieurs animaux ne possèdent pas de cri? C'est le cas de la girafe, de l'hippopotame, de la moufette et du castor. Encore que, dans ce dernier cas, certains fins finauds classiques me diraient que le castor polluxe... Et les féministes exigeraient de savoir pourquoi la mouffette est muette, alors qu'on peut crier comme un putois. Remarquez, on pourrait ajouter que l'oie cacarde et que son mâle, le jars, jargonne.

Le lièvre et le crocodile poussent des vagissements, comme les nouveaux-nés. Remarquez, puisqu'on parle de larmes de crocodiles... Le chat miaule, ronronne et feule, tandis que le tigre feule, râle et rauque. Le bélier et le chameau blatèrent; seuls les êtres humains déblatèrent. Les bêlements du mouton et de la brebis sont bien connus; ceux de la chèvre beaucoup moins. Le rhinocéros et l'éléphant barrissent.

Rien ne saurait être plus banal que l'expression le «gazouillis des oiseaux». À l'instar des enfants, plusieurs oiseaux babillent, notamment le merle, la pie et la corneille. Le coucou coucoule, la bécasse croule, la tourterelle caracoule et roucoule. Le pigeon roucoule, mais il peut aussi hurler de rage quand il découvre l'escroquerie dont il est la victime. Blague à part, les verbes caracouler, roucouler, coucouler sont des onomatopées, des mots visant à évoquer le son produit par ces oiseaux.

Ce n'est par hasard que l'aigle et le cygne trompètent, que les poules caquettent et que les dindes gloussent. Savoir que la pie et le geai jasent donne un nouvel éclairage sur le canadianisme *piquer une jasette*, puisque le verbe jaser signifie «pousser une succession de petits cris» (bavarder, pour les êtres humains).

Terminons sur le cas de la souris qui, comme le lapin, poussent des couinements. Là s'arrête la similarité, car la souris peut également chicoter (je n'invente rien, c'est dans *Des mots aux idées. Des idées aux mots*, un thésaurus de Larousse)! Voilà qui dépasse mon jeu de mot «informatique», voulant que la souris moderne «traqueballe» allègrement!

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie», à bourret@vcn.bc.ca.

"Bal aux bines" de la Faculté



L'Amicale de la Faculté Saint-Jean tenait, la semaine dernière, son traditionnel *Bal aux bines* à La Cité francophone d'Edmonton lors de la rencontre des anciens de la Faculté. Un hommage a été rendu à MM. Thomas Bilodeau, Laurent Godbout et Mme Gamila Morcos, professeurs retraités, pour leurs années de travail acharné. Sur la photo: M. Frank McMahon a fait une courte présentation devant les gens réunis pour l'occasion. Photo: Patrick Hétu

L'Harmattan

La loyauté d'un laïc: Pierre Trudeau et le libéralisme canadien

Claude Couture

Critique de livre par François Pageau


Claude Couture

Il était temps qu'on remette les pendules à l'heure. Depuis le départ de Pierre Elliot Trudeau de la vie politique active, personne n'avait vraiment tenté de questionner l'héritage intellectuel et conceptuel qu'il nous a laissé. C'est ce que Claude Couture a entrepris dans ce court essai portant sur les concepts que sous-tendent certains écrits de Trudeau dans les années cinquante.

En premier lieu, M. Couture présente une analyse contextuelle de l'historiographie québécoise en illustrant trois concepts principaux, issus de la sociologie, de l'histoire et des sciences politiques, et qui ont servi de fondement à la vision que les Canadiens français et/ou Québécois ont d'eux-mêmes depuis les années cinquante.

On découvre alors les contradictions qui habitent les textes de Trudeau et la vision qu'il a de l'histoire politique de la société canadienne française. Claude Couture s'en prend plus particulièrement à la notion de monolithisme idéologique qui aurait caractérisé les Canadiens français depuis la Conquête, et plus particulièrement depuis l'Acte d'Union de 1840. Par l'utilisation d'exemples précis, on découvre que, si la tradition conservatrice, religieuse et collectiviste constituait le courant dominant de cette époque, d'autres idéologies avaient aussi leur place dans la société.

En utilisant de plus une étude comparative avec un politicien libéral du siècle dernier, Étienne Parent, M. Couture démontre que libéralisme et société canadienne-française ne s'excluent pas mutuellement.

Un essai rafraîchissant, qui s'insère dans un mouvement révisionniste de l'histoire canadienne, et qui, s'il ne répond pas nécessairement aux questions soulevées, apporte du moins un éclairage novateur sur la complexité d'une histoire que plusieurs spécialistes ont trop longtemps cherché à simplifier à l'extrême.

Les Amis du Musée

La journée du fondateur

LUCIENNE BRISSON

ST-ALBERT — **C'est le 14 janvier 1861, lors d'une visite de Mgr Taché, o.m.i., au légendaire père Albert Lacombe, o.m.i., que les deux amis ont exploré la région en vue d'une mission future. Ils se sont arrêtés sur la splendide colline de St-Albert pour prendre le thé. La fine stratégie du père Lacombe avait, dès lors, marqué son point.**

Par décision expresse de Mgr Taché, le père Lacombe devenait le fondateur de St-Albert avec, comme titulaire, le saint patron de ce dernier. *The Big Lake Settlement*, où vivaient déjà des familles métisses et amérindiennes, devenait chose du passé.

On devine l'enthousiasme du père Lacombe puisque, dès le 8 avril suivant, il arriva avec ses premiers colons: Michel Normand et Rose Plante, venus d'abord de l'Est du pays puis du Lac du Diable (Lac Ste-Anne). Le lendemain il met sur pied sa première cabane, laquelle, pendant dix ans, lui servira de chapelle-maison.

Les Amis du Musée ont célébré le 18 janvier dernier, à la salle communautaire de St-Albert, cet heureux événement. Tapissés de photos historiques, les murs de la salle communautaire reflétaient la vie héroïque qu'ont vécu ces vaillants pionniers.

Sans vouloir diminuer le mérite de qui que ce soit, le père Lacombe a été, est et sera toujours le fondateur de St-Albert.

POUR LES FEMMES SEULEMENT

"Fin de semaine d'évasion"

Le Comité Femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton organise une fin de semaine d'évasion qui aura lieu les 30, 31 mai et 1er juin 1997 au Blue Lake Adventure Lodge à Hinton, près de Jasper.

Le thème de la fin de semaine portera sur "La santé chez la femme".

Pour nous aider à planifier cette fin de semaine, nous vous demandons de bien vouloir choisir les ateliers qui vous intéresseraient le plus.

- ☐ médecine douce
- ☐ touche thérapeutique
- ☐ paix intérieure
- ☐ l'enfant en soi
- ☐ yoga
- ☐ fatigue chronique
- ☐ relaxation
- ☐ tai-chi
- ☐ végétarisme
- ☐ manicure/pédicure
- ☐ confiance en soi
- ☐ massage
- ☐ stress
- ☐ reiki
- ☐ auto-défense

À toutes celles qui aimeraient participer à cette fin de semaine qui s'annonce des plus excitantes, veuillez faire parvenir votre sondage à l'adresse suivante:

ACFA régionale d'Edmonton
Bureau 206, 8527 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Télécopieur: (403) 463-3997
Courrier électronique: acfareg@datanet.ab.ca

Nom:...............................**Prénom:**...............................

Adresse:...............................

Téléphone:...............................**(soir)**...............................**(jour)**

- En plus d'ateliers, de conférences et de divertissements culturels, cette fin de semaine offrira aussi une gamme d'activités physiques extérieures telles que : canotage, natation, kayak, bicyclette de montagne, escalade, etc...
- La fin de semaine inclus: hébergement de 2 nuits + repas, ateliers et conférences. **Coût: seulement 250$ (valeur de 400$).**
- Veuillez noter que cette fin de semaine est offerte à toutes les femmes francophones et francophiles de l'Alberta.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'ACFA régionale d'Edmonton au (403) 469-4401.

Régional en bref

CALGARY
Les francophones sont invités à se rendre au Razz Barry's Café de Calgary à tous les mercredis pour passer du bon temps entre francophones. L'activité est organisée par le groupe français de l'Université de Calgary et on peut avoir de l'information auprès de Tarra Jones.

EDMONTON
Finalement, la course à l'investiture libérale dans le comté d'Edmonton-Strathcona ne présentera que Mme Ginette Lemire-Rodger et M. Michael Henry, M. Jonathan Murphy ayant décidé de se présenter dans Edmonton-Nord.

FORT MCMURRAY
Comme partout ailleurs, les étudiants du Keyano College auront à payer plus cher pour leur formation. Les gouverneurs du collège ont voté une augmentation de 200$ des coûts d'inscription par semestre. Cette contribution accrue des étudiants constitue toujours moins de 10% des coûts réel de leur éducation.

Même si les aurores boréales sont toujours aussi magnifiques, les gens de la région ont parfois tendance à ne plus les voir. Pourtant on vient de loin pour les admirer; un groupe de Japonais étais dernièrement dans la région à cette fin.

L'Assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale de Fort McMurray se tiendra le 22 février au local de l'ACFA à 18h30. L'AGA sera suivie, à 20h00, du spectacle des Barbares.

MEDICINE HAT
L'ouverture officielle du premier Centre de ressources de Medicine Hat se fera le 15 février prochain dans les locaux de l'ACFA, à 14h00. Le Centre de ressources offre une grande variété de livres pour enfants ainsi que toute une sélection de volumes pour adultes. Des cassettes vidéo, et de la musique pourront également être empruntés.

RIVIÈRE-LA-PAIX
L'Assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix aura lieu le 31 janvier à 19h30 à Tangent.

ST-PAUL
L'Assemblé générale annuelle de l'ACFA régionale de St-Paul se tiendra le 13 février prochain au Centre communautaire de St-Paul à 19h00.

TOUTES LES RÉGIONS
Le Radiofonds 1997 de la radio CHFA, qui a pour but de venir en aide aux organismes francophones à but non lucratif, se tiendra le 22 mars prochain. Les organismes qui veulent s'inscrire peuvent le faire avant le 31 janvier 1997 auprès de Mario Deschamps au 468-7806.

...(lecteur) suite de la page 4

Vous mentionnez aussi un montant de 40 000$ pour une campagne télévisée. Cette somme est incorrecte. L'ACFA a dépensé 17 000$ dans une campagne pour faire connaître la contribution historique des francophones au développement de la province de l'Alberta. Cet argent provenait d'un projet financé par le ministère du Patrimoine canadien. Contrairement à ce que vous semblez croire, nous ne recevons pas de chèque en blanc du ministère du Patrimoine. Tous nos projets sont d'ailleurs soumis au Bureau des présidents pour approbation, tout comme notre programmation annuelle et notre budget.

Je peux également vous rassurer sur notre loyer à La Cité francophone. Nous payons le même tarif qu'au Centre 82 mais comme nous occupons moins d'espace nous payons un loyer moindre.

Vous mentionnez dans votre lettre les problèmes financiers de La Librairie Le Carrefour. Nous en sommes très préoccupés. C'est pourquoi nous avons effectué certains changements afin d'améliorer la rentabilité de notre librairie. Comme vous avez dû le remarquer, ce type de commerce a éprouvé beaucoup de difficultés au cours de la dernière année. De nombreuses librairies françaises ont fermé leurs portes à Toronto, Ottawa et Montréal. Nous sommes particulièrement vigilants car nous tenons à ce que Le Carrefour se rentabilise car son rôle est essentiel à la circulation de produits culturels francophones dans notre province.

Je suis désolé que vous croyez que la cause francophone est perdue en Alberta. Je ne partage pas votre avis. Beaucoup de Franco-Albertains ont travaillé pour la cause française et nous commençons tout juste à bénéficier des institutions nécessaires pour notre développement. Nous avons maintenant 15 écoles françaises, 3 conseils scolaires, des programmes collégiaux qui viennent tout juste de naître à NAIT,etc.

Vous êtes préocupé par la relève. La naissance des Jeux francophones de l'Alberta et du Parlement Jeunesse sont des signes d'espoirs pour notre avenir. Dans toutes nos rencontres avec la direction de la Société Radio-Canada, nous discutons avec eux de l'importance des émissions jeunesse à la radio et à la télévision.

J'espère que les gains importants des dernières années vous redonneront confiance en l'avenir de la francophonie albertaine.

Veuillez accepter, monsieur Gaulin, mes salutations distinguées.

John Moreau
Président de L'ACFA provinciale

CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1997-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 17 mars 1997, 9H00, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **ELECTRONIC DIGITAL INC.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de télévision payante de langues anglaise et française qui offrira un service numérique de vidéo sur demande distribué par satellite. EXAMEN DES DEMANDES: Suite 200, 6324 Calgary Trail, Edmonton (Alb.). 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES ASSOCIÉS DE VIEWER'S CHOICE CANADA** en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de télévision payante de langue anglaise qui offrira un service numérique de vidéo sur demande distribué à la fois par satellite et par voie terrestre. EXAMEN DES DEMANDES: Place BCE, Suite 100, 181, rue Bay, Toronto (Ont.). 3,4. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demandes présentées par **ALLARCOM PAY TÉLÉVISION LTD, ALLIANCE COMMUNICATIONS CORPORATION et SHAW COMMUNICATIONS INC.** en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de télévision payante de langues anglaise et française qui offrira un service numérique de vidéo sur demande distribué à la fois par satellite et par voie terrestre.EXAMEN DES DEMANDES: comme il est indiqué dans l'avis public. 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES ASSOCIÉS DE CANAL INDIGO.** en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de télévision payante de langue française qui offrira un service numérique de vidéo sur demande distribué par fibre optique aux entreprises de distribution de radiodiffusion.EXAMEN DES DEMANDES: Suite 900, 2100 o., rue Ste-Catherine, Montréal (Qc.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 20 février 1997. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors de ces délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Alberta legal profession

Un prix pour Louis Desrochers

EDMONTON — Louis Desrochers, homme très connu de la communauté franco-albertaine, a reçu, la semaine dernière, un prix de *l'Alberta legal profession*, le *Distinguished Service Award for Service to the Community* pour reconnaître sa contribution exceptionnelle à la profession.

M. Desrochers a été tour à tour chancelier à l'Université de l'Alberta, trésorier, vice-président et président de l'ACFA, président du conseil consultatif de la Faculté Saint-Jean, directeur de Radio Edmonton Limitée, gouverneur du Glenbow-Alberta Institute, associé chez Devonian Group of Charitable Foundations, doyen du Edmonton General Hospital et plusieurs autres postes.

Les trois autres lauréats sont MM. Justice Tevie Miller, James Robb et Mme Kathleen Mahoney.

ERRATUM

Le calendrier culturel de l'ACFA a annoncé par erreur que le spectacle du chansonnier Yves Servant était présenté dimanche Non! Non! Non!

Le spectacle de M. Servant sera présenté samedi le 1er février à 21h00 à la Tanière (Résidence de la Faculté). Entrée: 5$

OFFRES D'EMPLOIS

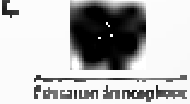
LES PRÉMATERNELLES

La Boîte à surprises de St-Albert
Diane (460-1560)
et
L'École enfantine d'Edmonton
Manon (461-8222)

sont à la recherche d'une éducatrice de préscolaire:
- Poste à temps partiel

Exigences:
- Formation ou expérience préscolaire
- Certificat en premier soins
- Entrée en fonction- le plus tôt possible.

LE CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DU CENTRE-NORD NO 4
est à la recherche d'un(e)



CONCIERGE (20 HRS/SEMAINE) À L'ÉCOLE MAURICE-LAVALLÉE
- travail léger

CONCIERGES REMPLAÇANTS
- travail occasionnel
- écoles Père-Lacombe, Ste-Jeanne-d'Arc, Notre-Dame et Maurice-Lavallée
- compréhension de base des langues française et anglaise, orales et écrites
- généralement en bonne santé

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 février 1997 au:

CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DU CENTRE-NORD NO 4
301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1
Télé: 468-6440 Téléc: 440-1631

Enseignants

Gestion de bureau et Administration des affaires
Programmes bilingues de niveau collégial

Deux nouveaux programmes, soit *Gestion de bureau* et *Administration des affaires*, sont maintenant offerts à NAIT et ce, en collaboration avec la Faculté Saint-Jean (University of Alberta). Ces programmes de deux ans mènent à un choix de six diplômes spécialisés. Environ 60 % des cours sont enseignés en français. "L'alternance travail-études" fait partie de cette nouvelle initiative, de plus, l'on intégrera aux cours l'utilisation d'ordinateurs portables.

Le modèle de ces programmes comprend des cours d'un tronc commun ainsi que des cours obligatoires ou spécifiques à chacun des six diplômes. Plusieurs cours sont à développer, à adapter et à traduire. Une gamme importante de ressources pédagogiques et de références est disponible en français.

NAIT sollicite des candidatures pour combler trois postes d'enseignant. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans plusieurs des domaines suivants: les communications d'affaires bilingues, la micro-informatique d'affaires (Windows95, Microsoft Office et logiciels spécialisés); le comportement organisationnel et les relations humaines, la microéconomie et la macroéconomie, les mathématiques d'affaires, la comptabilité et les statistiques; les procédures de bureau et la gestion de projet, la gestion de l'information

Qualifications requises

Les candidat doivent détenir un baccalauréat ou un diplôme dans un domaine connexe; être parfaitement bilingue (oral et écrit); posséder de l'expérience pertinente dans le domaine des affaires; avoir de l'expérience en enseignement au niveau postsecondaire. Des combinaisons différentes de scolarité et d'expérience pourront être prises en considération. Les candidats retenus seront dynamiques, créatifs et innovateurs et seront capables de travailler en équipe. Ils seront engagés par rapport à la motivation et la réussite des étudiants, auront une forte orientation à l'égard de leur succès et de leur niveau de satisfaction, se montreront dévoués à un modèle de qualité de service et d'empathie envers les besoins des apprenants.

Les charges d'enseignement seront réparties en fonction de l'expérience et des qualifications des candidats choisis. L'échelle salariale est en fonction de l'éducation et de l'expérience.

Tous les curriculum vitae doivent être rédigés en anglais. Ce concours est ouvert jusqu'à ce que les postes offerts soient convenablement comblés. Cette offre d'emploi est temporaire jusqu'au 30 juin 1998 et sujette à révision pour prolongation.

Numéro de concours 97NT10

Note : Le masculin a été employé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Le Franco, le vendredi 31 janvier 1997

HUMAN RESOURCE SERVICES

FAX: 471-7533







11762 - 106 Street Edmonton AB T5G 2R1







La Société du crédit agricole est une société d'état dynamique qui fournit des services financiers aux agriculteurs canadiens. Notre engagement envers notre personnel nous assure un milieu de travail à la fois stimulant et innovateur

Conseiller ou conseillière en financement – St. Paul

La confiance en soi et l'initiative ne sont que quelques-unes des qualités dont vous aurez besoin afin de bâtir un portefeuille de prêts performant et diversifié pour le compte du principal prêteur agricole du Canada. Ce poste est loin d'être routinier. Il représente un défi excitant pour une personne enthousiaste qui sait axer son action sur le client et le service. La nature du poste exige que vous passiez une grande partie du temps sur la route à cultiver de solides relations d'affaires avec les clients en faisant la promotion et le marqueting de différents produits et programmes de prêt.

Pour obtenir des résultats escomptés dans ce secteur diversifié et maintenir des rapports positifs avec le public, vous devez avoir un bon sens de l'organisation, une pensée proactive et une motivation soutenue. Vous posséder une formation postsecondaire en commerce ou en agriculture, ainsi qu'une formation en techniques d'évaluation et un minimum de 2 années d'expérience à responsabilité croissante dans un environnement agricole. Des aptitudes exceptionnelles en communication et en écoute sont essentielles et ce, tant en français qu'en anglais.

Pour une évaluation confidentielle de vos compétences, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé au plus tard le 3 février 1997 à **Dennis Howden, 19, 10030 rue 106ème, Westlock, Alberta T7P 2K4 Télécopieur (403) 349-4910.**

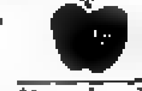
Nous vous remercions de votre intérêt; cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

La SCA croit qu'une main-d'oeuvre diversifiée reflétant les diverses origines et cultures des Canadiens et Canadiennes constitue un atout pour notre entreprise.

Pas d'agences, S.V.P.



LE CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DU CENTRE-NORD NO 4
est à la recherche d'un(e):



PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN (CONTRACTUEL)
- pour l'entretien général de 5 écoles dans la région d'Edmonton, leur contenu, leur équipement et leur ameublement
- exécution d'un programme de prévention dans l'entretien
- environ 800 heures de service par année sont prévues
- habileté en menuiserie et plomberie
- connaissance des systèmes électriques et mécaniques
- compréhension de base des langues française et anglaise, orales et écrites
- généralement en bonne santé

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 février 1997 au:

CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DU CENTRE-NORD NO 4
301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1
Télé: 468-6440 Téléc: 440-1631



Le P'tit Franc

Solutions de la section jeux du P'tit Franco de Maurice-Lavallée

Mot caché:

COUSINE

Mots croisés:

1. FRAMBOISE DO
2. REGAL-DONNER
3. A-E-EMEUTE-G
4. IF-SUIE-RIRE
5. SOLO——EGAL
6. ELAN REVE
7. -IR——RAT
8. SEME——P-G-
9. U-ELITE OSER
10. CASE-OUEST-U
11. RI-VOUS-TOLE
12. ERREUR-REPAS

Faits saillants



Faits saillants de la rencontre de l'exécutif des 17 et 18 janvier 1997

Évaluation de la formule des Ententes Canada-communauté

L'ACFA a participé à l'évaluation de la formule des Ententes Canada-communauté avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta et Francophonie Jeunesse. C'est M. Benoît Gauthier de la firme du Centre de recherche et d'intervention en gestion d'Ottawa qui a fait l'étude. Louisette Villeneuve et Georges Arès représentaient l'ACFA.

Formation de la main d'oeuvre

Les membres de l'exécutif ont pris connaissance de l'Entente Canada-Alberta. Des recherches seront faites sur la façon dont le ministère du Développement des Ressources humaines de l'Alberta entend offrir des services aux francophones. L'Entente spécifie que les représentant.es de la communauté devront être consultés par le ministère.

Rencontre avec l'Honorable Sheila Copps

Louisette Villeneuve a fait un rapport sur la rencontre avec la ministre du Patrimoine canadien, Mme Sheila Copps. Il faut continuer à faire des pressions auprès de M. Perrin Beatty et de Mme Michèle Fortin concernant la survie du Ce Soir en Alberta. Ce sont eux qui doivent prendre la décision.

Mme Copps a été touché par la présentation de Monique Pelchat concernant l'avenir de Clan Destin. L'ACFA encourager les producteurs de Clan Destin à faire une demande au Fonds de production en télévision.

L'ACFA a également fait des pressions pour que soit reconduite l'Entente spéciale en Éducation.

Programmation annuelle de l'ACFA

Les membres de l'exécutif ont adopté la programmation annuelle qui sera présentée au prochain Bureau des Président.es du 8 février.

Réseau FRANCALTA

Les membres de l'exécutif ont aussi accepté les documents d'incorporation du réseau informatique communautaire FRANCALTA.

Librairie Le Carrefour

La situation du Carrefour s'améliore considérablement par rapport à l'an dernier. De légers surplus ont été enregistrés en novembre et décembre. Le Carrefour se prépare à déménager à la Cité francophone à la fin janvier.

Forum triennal à Québec en mars prochain

Le gouvernement du Québec a invité des représent.es de la communauté franco-albertaine à participer au Forum triennal à Québec en mars. Les tables de concertation Culture et communications, économie et éducation feront des rapports à ce Forum.

Une nouvelle ressource sur l'Internet

RIVIÈRE-LA-PAIX — La Société Historique et Généalogique de Smoky River a maintenant sa page internet à **http://www.telusplanet.net/public/genealfa/.**

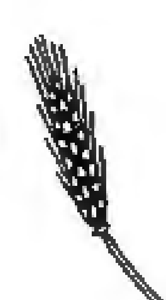
La Société a distribué de l'information historique et généalogique dans la région de Rivière-la-Paix en Alberta depuis plus d'une décennie dans les deux langues officielles. A présent la Société apporte son immense collection de ressources au monde entier par sa page.

La Société cible son information sur les Canadien-Français, les Métis et les Autochtones ainsi que sur d'autres peuples fondateurs. Son but original d'amasser de l'information pertinente aux pionniers canadien-français de la région de Smoky River du Nord de la Rivière-la-Paix veut s'accroître pour inclure d'autres régions de l'Alberta et du Canada.

Par la page Internet l'exécutif de la Société espère s'étendre au monde et créer une nouvelle conscientisation des ses ressources pour que plus de personnes connaissent le potentiel de recherche (sur réseau ou en personne) du Centre à Donnelly, Alberta.

Pour plus d'information au sujet de la Société et de sa page Internet, communiquer avec Richard Primeau au (403) 837-2786 ou Paul M. Charest au (403) 323-4604.

Le vote sur la commercialisation de l'orge des Prairies



Êtes-vous un producteur d'orge des Prairies? Le cas échéant, vous devriez savoir qu'un vote aura lieu sous peu au sujet de la commercialisation de l'orge des Prairies. Voici les réponses aux questions que vous pourriez vous poser au sujet de ce vote.

Ce vote visera à déterminer les préférences des producteurs des Prairies en ce qui a trait à la commercialisation de l'orge cultivée dans l'Ouest canadien. Les producteurs d'orge admissibles seront invités à faire connaître leur préférence à l'égard de l'une des deux options de commercialisation suivantes, soit:

L'OPTION «MARCHÉ LIBRE»

- Retirer l'orge (à la fois celle destinée à l'engraissement et l'orge de brasserie et aux fins alimentaires) du contrôle de la Commission canadienne du blé (CCB) et offrir toute la production sur le marché libre pour toutes les ventes au pays et à l'étranger.

L'OPTION «VENDEUR UNIQUE»

- Maintenir la Commission canadienne du blé comme unique vendeur pour l'ensemble de la production d'orge (à la fois celle destinée à l'engraissement et l'orge de brasserie et aux fins alimentaires), exception faite de l'orge destinée à l'engraissement vendue au pays, comme ce qui se fait présentement.

SUIS-JE ADMISSIBLE À VOTER?

Tous les fermiers qui oeuvrent présentement dans la production de céréales et qui ont cultivé de l'orge au moins une fois au cours des cinq dernières années (soit de 1992 à 1996 inclusivement) sont admissibles à ce vote.

Critère d'admissibilité:

Les détenteurs d'un carnet de livraison de la CCB pour 1995-1997 doivent se conformer aux critères 1, 2 et 3:

1. vous êtes un «producteur exploitant», tel que défini dans la Loi sur la Commission canadienne du blé;
2. vous étiez détenteur d'un carnet de livraison de la Commission canadienne du blé en 1996-1997; et
3. vous avez produit de l'orge au moins une fois au cours des cinq dernières années (soit de 1992 à 1996 inclusivement);

Les producteurs d'orge qui ne détiennent pas de carnet de livraison de la CCB pour 1996-1997 doivent se conformer aux critères 4,5,6 et 7:

4. vous participez présentement de façon directe à une entreprise agricole à titre de «producteur-exploitant» dans la «région désignée», conformément aux définitions de ces deux expressions dans la *Loi sur la Commission canadienne du blé*;
5. vous avez produit de l'orge sur des terres dans la «région désignée», tel que défini dans la *Loi sur la Commission canadienne du blé* au moins une fois au cours des cinq dernières années (soit de 1992 à 1996 inclusivement);
6. chaque exploitation agricole n'a droit qu'à un seul vote; et
7. vous avez rempli le formulaire d'affidavit et l'avez retourné au plus tard le **18 février 1997**.

La participation des nouveaux producteurs qui exploitent présentement des terres sur lesquelles on a cultivé de l'orge pendant au moins une année de la période de 1992 à 1996 inclusivement seront étudiée cas par cas.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR UNE TROUSSE DE PARTICIPANT POUR LE VOTE?

Détenteurs de carnets de livraison pour 1995-1997:
Les trousses des participants au vote seront automatiquement postées à tous les détenteurs de carnets de livraison de la CCB pour 1996-1997 qui auront obtenu un numéro de carnet de livraison pour 1996-1997 pour le 1er janvier 1997 et qui se conforment aux critères d'admissibilité.

- Si vous possédez un numéro de carnet de livraison pour 1996-1997, votre trousse de vote vous sera postée à compter du **23 janvier 1997**.

Producteurs d'orge qui n'ont pas obtenu de carnet de livraison de la CCB pour 1996-1997:

Les producteurs d'orge des Prairies qui ne sont pas détenteurs d'un carnet de livraison de la CCB pour 1996-1997 à compter du 1er janvier 1997 doivent soumettre une demande en vue de devenir admissibles:

- Vous devez établir votre admissibilité à voter en vous procurant, en remplissant et en soumettant un affidavit entraînant des obligations juridiques faisant état que vous vous conformez aux critères d'admissibilité. Le formulaire d'affidavit doit être signé devant un commissaire à l'assermentation (à titre d'exemple, la plupart des responsables des élévateurs à grain locaux sont des commissaires à l'assermentation).

**Les formulaires d'affidavit dûment signés doivent être retournés par la poste à:
KPMG, B.P. 2505, succursale principale,
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A7**

Les producteurs dont les formulaires d'affidavit ont été postés après le 18 février 1997, le cachet de poste faisant foi, ne seront pas admissibles à voter.

COMMENT PUIS-JE ME PROCURER UN FORMULAIRE D'AFFIDAVIT?

Pour vous procurer un formulaire d'affidavit, vous n'avez qu'à composer le numéro sans frais **1-888-7BARLEY (1-888-722-7539)** OU présentez-vous à un bureau de l'Administrationdu rétablissement agricole des Prairies (ARAP).

QUELLES SONT LES DATES LIMITES?

- Le formulaire d'affidavit doit être retourné à KPMG par le courrier au plus tard le **18 février 1997**, le cachet de la poste faisant foi.
- Tous les bulletins de vote dûment remplis doivent être retournés dans l'enveloppe pré-affranchie prévue à cette fin que vous retrouverez dans la trousse de vote, au plus tard le **28 février 1997**, le cachet de la poste faisant foi.

KPMG, un cabinet-conseil en gestion indépendant administre le vote sur la commercialisation de l'orge dans les Prairies pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (déc. 97)

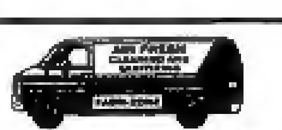
Deux garçons anglophones (10-12 ans) veulent améliorer leur français. Voulez-vous partager, une fois semaine (négociable), leur apprentissage? Communiquez avec BOYS AND GIRLS' CLUB OF EDMONTON au 422-6036.



RÉEXAMEN - DÉVELOPPEMENT DES TALENTS CANADIEN — Canada

Avis public 1996-165-1. Dans le décret C.P. 1996-1734, le gouverneur en conseil a renvoyé devant le CRTC pour fins de réexamen cinq décisions concernant le développement des talents canadiens par les stations de radio commerciales. Le décret charge le CRTC d'évaluer en profondeur la question de savoir si, dans le cas des engagements que prennent les titulaires de stations de radio à l'égard de FACTOR et de MusicAction, il devrait traiter FACTOR et MusicAction de manière équitable relativement aux garanties de financement à long terme. Toutes les parties intéressées sont invitées à soumettre leurs observations écrites sur la question au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 au plus tard le 7 février 1997. Une copie conforme DOIT aussi parvenir au titulaire ou à l'ACR. Les titulaires touchées par les décisions établies dans le décret peuvent déposer des observations écrites sur la question ci-dessus, de même qu'une réplique écrite à toute observation reçue au 7 février 1997. Ces observations doivent être déposées auprès du Secrétaire général et copie doit en être signifiée à l'intervenant, au plus tard le 28 février 1997. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111 ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http//www.r.gc.ca

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système **Fabri Zone**

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
Service (24 heures)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1



201, 8527-91e rue • Edmonton (Alberta) • T6C 3N1
Tél: 465-6581 • Téléc: 465-3647



Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e Rue
3e dimanche du mois
à 12h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

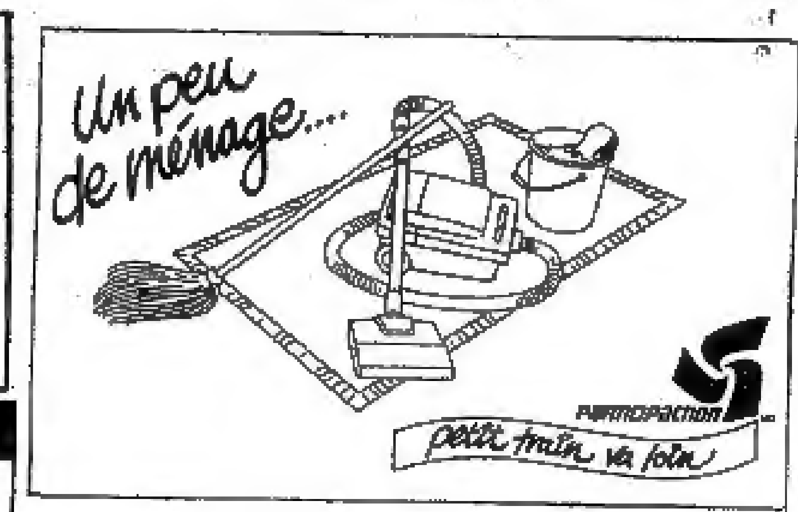
1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222 — 266, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226



Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Obstétricien — **Tél.: 421-4728** — *Gynécologue*

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 — Rés.: 465-3533

Dr Léonard Nobert
Dentiste
54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES
Au service de la francophonie albertaine
2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1
Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982